

Technicien dentaire équin

RNCP40238 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	212t
Formacode(s)	42022
Code(s) ROME	A1504
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/02/2025
Date d'échéance	28/02/2028

Certificateur(s)

SYND NAT VETERINAIRES EXERCICE LIBERAL · SIRET : 39928429800011

Fédération Française des techniciens dentaires équins

Fédération Française des Techniciens Dentaires Equins (FFTDE)

<http://www.fftde.fr>

SNVEL

FEDERATION FRANCAISE DES TECHNICIENS DENTAIRES EQUINS (FFTDE) · SIRET : 92448183100023

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Ecole européenne de dentisterie équine	—	Former et organiser l'évaluation
LEGTA LONS-LE-SAUNIER MANCY	19390809200011	Former et organiser l'évaluation
LYCEE AGRICOLE	19761315100012	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'activité de Technicien dentaire équin étant règlementée, les actes réalisables dans le cadre de l'activité sont strictement encadrés par l'arrêté du 5 octobre 2011. Peuvent être pratiqués par les techniciens visés au 11° de l'article L. 243-3 du code rural et de la pêche maritime les actes suivants :

- l'élimination des pointes d'émail et des aspérités des tables dentaires ;
- l'extraction de dents de lait et de dents de loup.

L'activité n'est pratiquée que sur les équidés (chevaux, poneys, ânes).

ACTIVITÉS VISÉES

Le métier de technicien dentaire équin s'articule autour de 4 grandes activités :

- l'analyse bucco-dentaire des équidés pour déterminer les soins à apporter ;
- la réalisation de soins bucco-dentaires comprenant l'élimination des points d'émail et des aspérités des tables dentaires, dents de loups, dents de cochon et dents déciduales ;
- la restitution au client des soins réalisés et des suites ;
- la gestion de l'entreprise de dentisterie équine.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Maitriser l'ensemble des connaissances anatomiques et physiologiques de la sphère buccale, adaptées à l'odontologie des équidés, afin d'en déterminer l'âge et les pathologies, dans le respect d'éthique et de déontologie attendue, conformément aux règles d'hygiène et de sécurité

Collecter l'ensemble des informations utiles et nécessaires à l'identification des soins à réaliser, selon un questionnement méthodique et structuré, afin de réaliser une anamnèse complète qui tient compte de l'activité du cheval et des besoins inhérents.

Évaluer l'état de la cavité buccale par un examen exo-buccal et endo-buccal, en utilisant le matériel adapté et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité requises, afin d'identifier les pathologies dentaires eu égard la destination du cheval, de déterminer la nature des soins à apporter et leurs modalités de mise en œuvre, dans le respect du cadre légal et réglementaire

Restituer ses observations au client en précisant la nature des actions de dentisterie à réaliser et les enjeux qui y sont corrélés, afin de valider l'intervention selon les modalités énoncées.

Choisir sa zone de travail et préparer son matériel en tenant compte de l'environnement et du confort de l'équidé, afin de garantir la sécurité et le respect des règles d'hygiène.

Réduire les pointes d'émail et réajuster les dents dont la position ou la taille pourraient entraver la mastication ou la mobilité? de la mâchoire, en utilisant le matériel adapté à la situation et dans le temps imparti, afin de remédier aux blessures et conséquences relatives à des tables dentaires dégradées, permettre une ouverture buccale optimisée, et favoriser le confort de l'équidé.

Réaliser l'avulsion de dents lactéales, de dents de loup ou de dents de cochon, en utilisant des matériels adaptés et en mettant en œuvre les techniques appropriées dans le délai imparti, afin de remédier aux blessures et conséquences relatives à la présence de ces dents (inflammation de la gencive, vibrations gênantes et douloureuses, risque de brisure de la dent et d'infection, etc.), et favoriser le confort de l'équidé

Établir des préconisations et des recommandations en rapport avec le contexte, la situation et les soins réalisés, à partir d'une fiche post- intervention, afin d'assurer un suivi de l'équidé et de garantir l'efficacité de l'intervention.

Organiser et planifier son activité en réponse aux demandes des clients

Préparer et éditer les documents administratifs et comptables, conformément au cadre légal et réglementaire applicable au format et à la nature de l'entreprise, afin d'assurer une gestion saine et cohérente de son activité.

Assurer une veille sectorielle par le biais de médias et de réseaux spécialisés afin d'ajuster sa pratique et ses équipements et garantir un bon niveau d'expertise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Technicien dentaire équin intervient en prestations pour les propriétaires d'équidés (particuliers, établissements équestres, éleveurs, autres propriétaires). Il est dans la quasi-totalité des cas travailleur indépendant.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titre ne prépare qu'à la profession réglementée de Technicien Dentaire Equin.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Ordonnance n° 2011-862 du 22 juillet 2011 relative à l'organisation de l'épidémiologie, de la prévention et de la lutte contre les maladies animales et végétales et aux conditions de délégation de certaines tâches liées aux contrôles sanitaires et phytosanitaires,

L'article

L. 243-3 du Code rural

prévoit que :

- Les compétences des techniciens dentaires équins sont définies par décret ;
- Les actes pouvant être réalisés par les techniciens dentaires équins sont précisés par arrêté ;
- Le technicien dentaire équin ne peut exercer son activité qu'après avoir passé une convention avec un vétérinaire pour déterminer les conditions de son intervention.

L'arrêté du 5 octobre 2011 a fixé la liste des actes que peut réaliser un technicien dentaire équin qui sont l'élimination des pointes d'émail et des aspérités des tables dentaires et l'extraction de dents de lait et de dents de loup.

Le décret n° 2016-1374 du 12 octobre 1976 est venu préciser les compétences attendues d'un technicien dentaire équin, renvoyant le détail de ces compétences à un arrêté. Il est codifié à l'article D 243-5 du Code rural.

Un arrêté du 12 octobre 2016 a donné le détail des compétences et précisé que sont réputés détenir ces

compétences les titulaires d'un diplôme de vétérinaire ou du titre de Technicien dentaire équin délivré par la Fédération Française des Techniciens Dentaires Équins (FFTDE).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Manque de main-d'œuvre disponible
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (90 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V2X92 — Vétérinaires · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 471
Jugés difficiles à recruter	74 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	V2X92 — Vétérinaires

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour l'accès à la formation, les prérequis sont les suivants :

- Être titulaire d'une certification professionnelle minimum de niveau 4

;
Ou,
• Dans le cadre d'une reconversion professionnelle être titulaire d'une certification minimum de Niveau 3 agrément le cas échéant d'un parcours complémentaire visant à garantir les connaissances et les compétences en rapport avec l'objet de la présente certification (connaissance du cheval, manipulation et principes de sécurité, ...)

L'accès au parcours de formation est validé à l'issue d'une procédure de sélection qui comprend :

- Un dossier de candidature avec CV
- Des tests de positionnement théoriques et pratiques dont les modalités sont édictées par le certificateur
- Un entretien individuel de sélection visant notamment à identifier le projet professionnel, et à adapter le cas échéant le parcours de formation au profil du candidat

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Par la VAE, le dispositif est accessible uniquement aux :

- Personne ayant acquis les compétences de « Technicien dentaire équin » à l'étranger dans le respect de la réglementation locale et désirant s'installer en France. La personne doit justifier d'une pratique officielle (numéro d'entreprise, documents officiels)
- Personne pouvant justifier d'une pratique officielle en France en amont du 01/01/2020 en continu ou en discontinu (numéro d'entreprise, documents officiels).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé de quatre membres

- ;
- Un représentant du secteur d'activité (TDE en exercice depuis plus de 5 ans)
 - Un représentant de chaque certificateur : un TDE nommé par la FFTDE et un vétérinaire nommé par le SNVEL
 - Un représentant extérieur au secteur d'activité (avocat, juriste, etc.)
- Le jury est présidé par le représentant extérieur au secteur d'activité qui a voix prépondérante en cas de partage des

voix.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de certification est composé de quatre membres :

- Un représentant du secteur d'activité (TDE en exercice depuis plus de 5 ans)
- Un représentant de chaque certificateur : un TDE nommé par la FFTDE et un vétérinaire nommé par le SNVEL
- Un représentant extérieur au secteur d'activité (avocat, juriste, etc.)

Le jury est présidé par le représentant extérieur au secteur d'activité qui a voix prépondérante en cas de partage des voix.

Base légale

Date de décision	28/02/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/02/2028
Date de dernière délivrance possible	28/02/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	36	6	100 %	—
2022	31	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37272

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.fftde.fr/page/2332187-formation-des-tde>

<https://www.fftde.fr/page/2332204-vae>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40238/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	14 364 €
Durée	456 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	14
----------------------	----

Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	10
Montant total engagé	99 309 €
Coût moyen par dossier	9 931 €
Durée moyenne	432 h
Période	07/2025 – 08/2026
Reste à charge titulaire	60 %
France compétences	29 %
France Travail	11 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.